



CAP Locale du 15 novembre 2018

Liste d'aptitude de C en B

Déclaration liminaire de CFTC DDFIP Pas-de-Calais

Madame La Présidente,

Les conditions de travail de nos collègues dans les services de la DDFIP du Pas-de-Calais se sont dégradés à une vitesse notable au cours de cette dernière décennie. Il s'agit de faire toujours plus, d'être polyvalent en étant moins nombreux et avec moins de moyens compte tenu de la baisse annuelle de notre budget.

Nos collègues souffrent aussi de l'absence de respect de leur ministre.

Monsieur Darmanin ne tient pas compte des avis et des opinions des organisations syndicales de son ministère. Il décide souverainement et il informe éventuellement les syndicats. Et même parfois, il ne les informe pas du tout.

Par exemple, dans le journal « Le losange », le magazine des buralistes, M. Darmanin déclare que l'administration fiscale ne sera plus habilitée à recevoir les règlements en espèces, ceux-ci seraient confiés aux débitants de tabac...

« S'il vous plaît, une bière, un malboro et 5,00 € sur mes impôts !!! »

Merci le secret professionnel.

Ce gouvernement ignore totalement le dialogue social. Peut-on réformer l'État sans même en informer ceux qui y travaillent ? Atteintes aux statuts, remplacement des fonctionnaires par des contrats privés, destruction des instances de dialogue social, remise en cause de nos traitements ...notre avenir semble bien s'assombrir.

CFTC DDFIP 62 vous présente aujourd'hui 14 dossiers pour l'accès par liste d'aptitude au grade de contrôleur des Finances publiques. La plupart des dossiers présentés lors de cette CAP retrace une carrière parfaitement exemplaire néanmoins malheureusement une infime partie d'entre eux prétendra au « Graal » de contrôleur.

Nous vous remercions pour votre attention.

Les Elues CFTC DDFIP Pas-de-Calais

| | | |
|-------------------|------------|---------------|
| Martine HENNEQUIN | Titulaire | DDFiP Arras |
| Florence DEON | Suppléante | EDR 62 |
| Anne-Laure WAGUET | Experte | SIP de Calais |